

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de San
Commune rurale de Kagnigué

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KAGNIGUE

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole de la commune de Kagnigué à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de Kagnigué a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San
des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

la définition du concept de sécurité alimentaire,
les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réunit pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan.

OBJECTIFS :

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées
- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

PRESENTATION DE LA COMMUNE DE KAGNIGUE

1-Situation géographique

Elle est située à 67 Km de la Commune de San.

La Commune est limitée à l'Est par la commune de Kava et de Karaba, au Nord et à l'ouest par la Commune de Diakourouna, au sud par la Commune de Tourakolomba.

2-Organisation administrative

La Commune de Kagnégué est gérée par un conseil communal de 11 membres issus des élections du 2 mai 1999. La Commune est composée de 18 villages pour une population de 6 036 habitants. La population, essentiellement constituée de Minianka, Peulh, Bozo et Marka, est très jeune.

3-Caractéristiques physiques :

Sols- climat :

Le climat de la commune se caractérise par des vents violents en début d'hivernage, type soudano sahélien.

Deux saisons se partagent l'année :

- La saison sèche de novembre à avril comporte une période froide et celle de la chaleur. Pendant cette saison souffle l'harmattan.
- La saison pluvieuse est de mai à octobre ; les pluies y sont irrégulières et mal réparties. C'est la période des moussons.

Généralement en amont des champs, on rencontre des sols latéritiques avec cuirasses ou gravillons au sommet.

Dans les zones de culture, on rencontre des sols limoneux sableux, limono argileux, argileux limoneux.

Hydrographie :

L'hydrographie se caractérise par le manque de cours d'eau permanents. Quelques mares se forment pendant l'hivernage servant d'abreuvoirs pour les animaux mais qui tarissent en saison sèche.

4. Caractéristiques démographiques :

La commune de Kagnigué compte 8 153 habitants (Source DRPSIAP 2007) dont 4 017 hommes et 4 136 femmes réparties dans 18 villages.

Les principaux groupes ethniques sont Minianka et Peulh. Une franche non négligeable de la population migre vers des centres économiques à la recherche d'emplois saisonniers ou permanents. Parmi ces centres, nous retenons Bamako, Siribala et Sikasso.

5-Caractéristiques socioéconomiques :

L'économie de la commune de Kagnégué repose sur l'agriculture.

Les principales plantes cultivées sont :

Les cultures vivrières : le sorgho, le mil, le maïs et le riz.

La culture de rente : le coton.

L'élevage est pratiqué par des agro éleveurs. Il soutient sérieusement l'agriculture. C'est l'élevage de prestige. Les agro éleveurs doivent rentabiliser cette activité par l'embouche et l'amélioration des races locales.

Dans le domaine de l'artisanat, les forgerons s'occupant de la fabrication des matériels agricoles (charrues, pièces de rechanges) constituent avec les cordonniers les piliers de l'artisanat. Il est peu développé et peu organisé.

Les infrastructures :

La Commune est dotée de huit (08) écoles primaires dont cinq (05) écoles publiques, trois (3) communautaires et sept (7) centres d'alphabétisation. Il y a dix (10) forages à pompes et deux (2) puits à grand diamètre sur le plan hydraulique. Seules deux (2) pompes fonctionnent normalement parmi ces pompes.

Il existe un CSCOM nouvellement construit et qui, jusqu'à présent est non fonctionnel car non équipé ainsi qu'un siège de la mairie.

3.1- Contraintes :

- Diminution des précipitations dans la zone : passage de la zone soudanienne à la zone sub-saharienne (changement de l'isohyète) entraînant le tarissement précoce d'ou une insuffisance en couverture en eau potable
- Coût élevé des intrants
- Insuffisance de terres cultivables
- Conflits fonciers entre cultivateurs
- La mauvaise gestion des récoltes et le bradage des récoltes (céréales et coton) remet en cause l'autosuffisance de la zone en céréales.
- Gaspillage, mauvaise gestion des revenus du coton, non réinvestis dans les activités génératrices de revenu
- Manque de structures d'encadrement pour développer le maraîchage
- Insuffisance de pâturage
- Disparition des voies de passage des animaux pour accéder au pâturage et aux points d'eau
- Coût élevé de l'aliment bétail notamment le tourteau
- Absence de points de vente de produits et de praticiens vétérinaires
- Insuffisance de points d'eau pastoraux
- Manque de services d'encadrement pour l'élevage délicat des volailles
- Non professionnalisme des artisans et l'absence de coordination entre les différents corps des métiers
- Marché non fréquenté
- Exode des jeunes après les récoltes et principalement des filles (recherche du trousseau de mariage, aventure, argent) entraînant leur abandon après la 6ème et l'absence de main d'œuvre dans les villages
- Problèmes de recouvrement au niveau de la caisse Kafo Jiginè de crédit et d'épargne
- Enclavement de la commune
- Accès difficile aux villages pendant la saison des pluies
- Mauvais états des pistes
- Manque d'ouverture de la population : désintérêt pour les activités de Communication pour le Changement de Comportement (CCC)
- Villages non groupés : isolement de nombreux hameaux de culture
- Risque de propagation du virus du SIDA
- Nombreux inconvénients liés à la pratique de l'excision (MST, accouchement difficile, etc.)
- Pratique excessive de l'auto médication et de la médecine traditionnelle

- Fréquence des cas de malnutrition chez les enfants

3.2- Les atouts et potentialités :

- la main d'œuvre jeune disponible
- les conditions naturelles et agronomiques propices pour l'agriculture (disponibilité de sols cultivables, le marigots, les marécages, le climat, etc.)
- le développement du maraîchage
- la disponibilité de produits de cueillette (Karité, Zamba, prunes, raisins, etc.)
- un développement des activités commerciales déjà amorcé
- l'existence de la foire de Kimparana : centre commercial et d'attraction important
- l'existence de système de micro crédits
- la valorisation de la culture Minianka
- la présence de réserves de fétiches à valoriser pour attirer les touristes
- une consommation des produits qui sera suscitée grâce à l'offre et au pouvoir d'achat plus élevé

Ce diagnostic du territoire ressort des rencontres avec les populations, des entretiens avec les personnes ressources et les agents des services techniques.

Contraintes liées à la sécurité Alimentaire

TABLEAU DE DIAGNOSTIC

PILERS	ATOUS/POTENTIALITES	CONTRAINTES/PROBLEMES	SOLUTIONS PROPOSEES
DISPONIBILITE	Echanges de semences entre agriculteurs	Insuffisance de pluies	Obtenir des semences précoces
	Production de fumure organique	Pauvreté des sols	Produire de la fumure organique Faire la jachère
	Existence d'artisans Existence de coopérative des producteurs de coton		
ACCES	Existence des sociétés de caisses d'épargne de kimparana	Absence de structures de crédit	Promouvoir le système de micro crédit
		Insuffisance de matériel agricole	Former les artisans
	Effectif élevé du cheptel	Manque de soins des animaux	Former les éleveurs
	Existence de coopérative des producteurs de coton	Maladies élevées sur les cultures maraîchères	Former les maraîchers
UTILISATION	- Produits de cueillette(zaban, raisin, néré, karité, ..)	Manque de promotion des produits de cueillette	Revaloriser les produits de consommations locales
	- Existence des fruits et légumes	Non variation du régime alimentaire	
STABILITE	Banque de céréale	Bradage des récoltes	- Renforcer les capacités des banques de céréales - créer des banques de céréales Améliorer la gestion des récoltes
	Effectif élevé du cheptel	Insuffisance de nourriture	Délimiter les zones pastorales
		Manque d'eau pour les animaux pendant la saison sèche	- creuser des puits à grand diamètre
	Manque de marché hebdomadaire Mauvais état de la piste rurale	Aménager un marché hebdomadaire Aménager une piste rurale	

Plan quinquennal de sécurité alimentaire de la Commune Rurale de Kagnigué (période 2007-2011)

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICAT.	COUT En milliers de F CFA	LOCAL.	INTERV.	PERIODE	RESP.
Disponibilité alimentaire									
Insuffisances de pluies, Dégradation des sols, érosion	-Obtenir des variétés hâtive s-Augmenter la quantité de fumure organique -Réduire la dégradation des sols	- Achat de 6 tonnes de variétés hâtives	6 tonnes achetées	-Quantité de semences	3 600	commune	Commune, Services conservation de la nature, et agricole, WV	2007-2011	maire
		- Formation 300 paysans en technique de compostage	300 paysans formés	-Nombre de paysans formés	500				
		- Erection de 100 barrières en cailloux	100 barrières en cailloux	-Nombre de barrières en cailloux	200				
		- Plantation 1000 m de haies vives plantées	1000 m de haies vives plantées	-Longueur de haie vives plantée	250				
		- Erection de 250 m de barrières enherbées érigées	250 m de barrières enherbées érigées	-Nombre de barrière enherbées érigée	100				
Accès aux aliments									
Faible revenu de la population	Promouvoir les micro crédits Former les artisans et les éleveurs	- Création d'une caisse d'épargne	Une caisse d'épargne ouverte	Nombre de caisses ouvertes	15 000	commune	Commune, Services agricole et vétérinaires, WV	2007-2011	maire
		- Formation de 15 forgerons, 36 maraîchers et 36 emboucheurs	15 forgerons, 36 maraîchers et emboucheurs formés	Nombre de forgerons, maraîchers et emboucheurs formés	400				
					154				
					100				
Utilisation des aliments									
Bradage des céréales Non valorisation des produits de consommation locale	Améliorer la gestion des récoltes Revaloriser les produits de consommation locales	- Organisation de 10 campagnes de contre le bradage des céréales	10 campagnes organisées	Nombre de campagnes organisées	336	commune	Commune, WV, ANICT, Etat, CSREF, CSCOM	2007-2011	maire
		- Création de 2 banques de céréales	2 banques de céréales créer	Nombre de banques de céréales créer	12 000				
		- Formation de 54 femmes en nutrition et préparation de culinaires	54 femmes formées	Nombre de femmes formées	400				

Stabilité									
Insuffisance d'alimentation	Promouvoir l'élevage	Tracé de 18 brou tôles larges de 15 m Délimitation de 18 zones pastorales	18 brou tôles tracées 18 zones pastorales délimitées	Nombre de brou tôles tracées	1 000	Commune	FODESA, Service techniques de l'Etat, WV, PMB, ANICT	2007-2011	maire
Absence de marché		Creusement de 2 puits pastoraux	2 puits pastoraux Creusés	-Nombre de zones pastorales délimitées	300				
Mauvais état de la route	Favoriser les échanges	Aménagement d'un marché hebdomadaire Aménagement de la piste Dioundiou-Kava (longue de 15 Km)	1 marché aménagé 15 Km de piste aménagées	-Nombre de puits pastorales délimitées nombre de marché aménagé	12 000 400	commune			
TOTAL					76 740				

VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- * doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- * Faire une large diffusion du document.
- * doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

IX. Mode de gestion des projets

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan.

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.